

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 21 janvier 2015 à Mauguio

DELIBERATION n° 1-01-2015

Objet : DOB Exercice 2015

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Procuration Mr Montiel	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Absente	Alain ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI Présent
	Hervé DIEULEFES	Présent	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Procuration à Mr Grasset	Laurent GRASSET Absent
	Erick JUDE	Procuration à Mr Grau	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration à Mr Meissonnier	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOU	Présent	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Présent	K. PHOUTTHASANG
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mr Tortorici	P. KRZYZANSKI
	Sauveur TORTORICI	Présent	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Procuration à Mr Jaoul	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	André VEZINHET
	Yvon BOURREL	Présent	Christian JEAN
	Claudine VASSAS MEJRI		José SOROLLA
	Michel GUIBAL	Procuration à Mr Bourrel	Christophe MORALES Jacques ATLAN
	Monique PETARD	Procuration à Mr Barral	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

CONSIDERANT qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les villes ou collectivités de 3 500 habitants et plus,

CONSIDERANT que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif 2015,

CONSIDERANT que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif 2015,

Sur le rapport du Président du Symbo et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

PREND ACTE, pour le budget 2015 du Symbo, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Fait et délibéré à Lunel, le 21 janvier 2015.

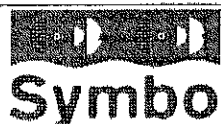
Pour extrait conforme.

Le Président,



**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL**

Claude BARRAL.


**syndicat
mixte du
bassin de l'Or**
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 21 janvier 2015 à Mauguio

DELIBERATION n° 2-01-2015**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE LA POURSUITE DE LA COOPERATION AVEC LA LAGUNE DE LA MERJA ZERGA AU MAROC**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Procuration Mr Montiel	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Absente	Alain ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI Présent
	Hervé DIEULEFES	Présent	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Procuration à Mr Grasset	Laurent GRASSET Absent
	Erick JUDE	Procuration à Mr Grau	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration à Mr Meissonnier	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOU	Présent	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Présent	K. PHOUTTHASANG
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mr Tortorici	P. KRZYZANSKI
	Sauveur TORTORICI	Présent	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Procuration à Mr Jaoul	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	André VEZINHET
	Yvon BOURREL	Présent	Christian JEAN
	Claudine VASSAS MEJRI		José SOROLLA
	Michel GUIBAL	Procuration à Mr Bourrel	Christophe MORALES Jacques ATLAN
	Monique PETARD	Procuration à Mr Barral	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

La commune de Moulay Bouselham et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, sont mutuellement engagés depuis 2000, dans un programme d'échange et de coopération. Les sites de la Merja Zerga et de l'étang de l'or sont tous deux des zones humides, référencées RAMSAR.

Les pressions et contraintes qui s'exercent sur le bassin de la Merja Zerga constituent des facteurs aggravants pour le devenir de ce site emblématique marocain. Pour répondre à la demande de Monsieur le Maire de Moulay Bouselham, le Symbo pourrait proposer une action préparatoire à la mise en place d'un plan de gestion de la lagune en partant d'un état des lieux de la lagune et de son bassin versant et d'un pré diagnostic en vue d'appréhender les enjeux de sa gestion.

Pour ce faire, il pourrait être fait appel à des étudiants d'Agroparistech, qui se rendraient sur place dans un premier temps dans le cadre d'une mission exploratoire. Cette première mission serait entièrement assurée et financée par l'école d'ingénieurs. Il s'agirait ensuite à la lueur des enseignements de cette mission, de pouvoir permettre à un étudiant de séjourner pendant 6 mois dans le cadre de son stage de fin d'étude. Sa mission consisterait à analyser l'ensemble des données disponibles et à rencontrer les acteurs locaux impliqués dans la gestion de cette lagune afin de définir une méthodologie dans l'optique d'une mise en œuvre d'une gestion concertée de cette lagune. Cette mission bénéficierait d'un encadrement technique et serait supervisée par les agents du Conseil Général de l'Hérault et par le Directeur du Symbo.

Cette mission qui se déroulerait sur l'année de février à octobre 2015, impliquerait la contribution de plusieurs organismes :

- Agroparistech qui financerait une première mission de repérage dans les prochaines semaines et qui mettrait son encadrement technique et professoral à disposition de cette mission tout au long de son déroulement,
- Le Conseil Général de l'Hérault qui interviendrait par l'intermédiaire de ses agents dans l'appui technique du projet,
- L'association locale « Merja Zerga pour le Développement de l'Environnement et l'Ecotourisme » - AMZDEE - qui mettrait à disposition du stagiaire un bureau, une salle de réunion et un encadrement,
- Le Symbo qui superviserait la mission du stagiaire.

Concernant spécifiquement le Symbo, le montant affecté au déroulement de cette mission est estimé à 7500 € prenant en compte le coût du stagiaire et les frais de déplacements sur lesquels il est demandé un financement à hauteur de 80% à l'Agence de l'Eau, soit 6000 €.

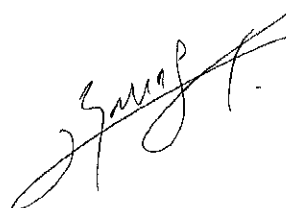
Le Président ouvre la discussion et soumet au vote du Comité syndical la demande de subvention et l'autorisation de signer tout document relatif à ce projet.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la demande de subvention et l'autorisation au Président pour signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Lunel, le 21 janvier 2015.

Pour extrait conforme.

Le Président,



**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR**
130, chemin de Merles
34400 LUNEL

Claude BARRAL.